

Pluie de récompenses pour le tennis de table

14/10/2015 05:34



Jeunes et dirigeants sur le devant de la scène en attendant peut-être l'équipe première.

Le vendredi 9 octobre restera sans doute dans les annales du LCMTT, le Langeais-Cinq Mars tennis de table : le club s'est vu remettre en mairie par le président du comité départemental Gérard Dutour et son secrétaire général Jean-Jacques Brion pas moins d'une dizaine de récompenses tant pour les résultats sportifs que pour l'investissement de ses cadres.

L'une reflète bien le remarquable travail de fond accompli, c'est la 3^e place au Challenge J.-J. Brion qui fait entrer en ligne de compte la totalité des activités des clubs. Et comme le LCMTT n'est devancé que par les inamovibles « ogres » pros de l'agglomération tourangelle, la 4S et le TT Joué, cette 3^e place vaut l'or départemental des clubs amateurs.

Le club atteint en effet les 90 licenciés dont 48 % de jeunes, se lance dans l'aventure des féminines, voit son équipe fanion viser la montée en régionale 2 (2 victoires 11/3 et 11/1) pour sa 2^e saison en R3 et il est l'initiateur d'un projet de groupement d'employeurs des clubs du Grand Ouest 37, pour le recrutement d'un entraîneur.

Les autres récompenses confirment la qualité du travail sur le long terme pour structurer l'association.

Au plan sportif : vice-champions juniors D1, champions minimes D3 et benjamins D2, Mini Coms national, open des moins de 10 ans et 3^e benjamine départemental pour Sarah Lignières, diplôme du mérite pour le président Fabien Lascos.

Christian Gachot, adjoint aux sports, a salué le sérieux du club, assuré du maintien des aides communales et rendu un chaleureux hommage aux bénévoles.

Le rôle essentiel de l'un d'eux a été particulièrement mis en évidence (malgré sa discrétion) : Alain Bastié, dirigeant de la première heure et infatigable entraîneur des jeunes a été récompensé pour son capitaneat de l'équipe départementale benjamins. Il a reçu un carton d'honneur comme juge-arbitre et s'est vu décerner le prix Jean Bigot pour ses activités de dirigeant, arbitre et technicien bénévole.

